

PLUS PROCHE DE VOUS

Les principaux objectifs du projet

ZOOM SUR...

(Re)-découvrir son village

POINT DE VUE

La parole est à vous

ÉVÉNEMENTS

L'actualité en images

AGENDA

Le programme de la rentrée

# EN RUE village 2

SPÉCIAL

numéro 2  
octobre 2008

journal du projet  
de renouvellement  
urbain d'Échirolles

SIGNATURE

## Le coup d'envoi officiel

Le 3 septembre, la Ville d'Échirolles, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), la SDH et leurs neuf autres partenaires ont officiellement signé la Convention pour le renouvellement urbain du Village 2, en présence de très nombreux habitants. Retour en propos et en images sur ce temps fort.

.. voir p.3





## ÉDITO

### Renzo Sulli, Maire d'Échirolles, 1<sup>er</sup> vice-président de Grenoble Alpes Métropole "Notre démarche officialisée"

Courant juillet, vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres le premier numéro du journal "EN RUE VILLAGE 2" destiné à accompagner le projet de renouvellement urbain dans votre quartier.

Ce deuxième numéro revient très largement sur la signature officielle de la Convention entre la Ville, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, la SDH et tous les partenaires, signature qui s'est déroulée le 3 septembre au cœur du Village 2.

Au-delà de l'aspect solennel et symbolique propre à ce genre de moment, je veux insister sur l'importance de cette signature, qui vient officialiser la démarche que nous avons, avec vous, mis en œuvre pour rendre votre cadre de vie quotidien plus agréable, pour revivifier ce quartier auquel je connais votre attachement.

Votre présence nombreuse le soir de la signature, au lendemain de la rentrée scolaire, témoignait du soutien que vous apportez à ce projet, soutien qui a d'ailleurs été salué par chacun des intervenants.

Nous allons désormais pouvoir entrer dans une phase plus opérationnelle, en continuant à vous associer à toutes les étapes du projet, en travaillant avec les professionnels pour répondre à vos interrogations, à vos craintes parfois, pour concevoir avec vous les meilleures réponses.

C'est cette même volonté de vous informer, au plus près de vos préoccupations, qui nous anime avec ce journal, qui s'enrichira d'autres outils de communication au fur et à mesure de la réalisation de notre projet commun.

## PLUS PROCHE DE VOUS

# Le projet de renouvellement urbain du Village 2

En 2004, la Ville et la SDH ont choisi de demander à l'ANRU des financements pour réaménager entièrement le quartier du Village 2, parce que les logements comme les espaces extérieurs en avaient besoin.

L'idée principale du projet, conçu en 2005 avec les habitants, est de mieux relier le Village 2 au reste de la Ville et d'améliorer le cadre de vie.

## Les principaux objectifs du projet

- Améliorer la qualité de vie dans le quartier, dans le logement comme à l'extérieur
- Ouvrir le quartier sur la ville et passer du grand ensemble à une forme urbaine d'ilot ouvert sur la ville
- Promouvoir la qualité environnementale, mettre en œuvre des aménagements et des constructions durables, améliorer la situation du quartier vis-à-vis des risques technologiques
- Redynamiser les commerces



## Les principaux changements

- Démolition de 211 logements
- Reconstruction de 155 logements (locatif social et privé, accession sociale et privée) sur le quartier, et de 133 logements hors quartier
- Réhabilitation et résidentialisation de tous les immeubles conservés (642 logements)
- Réaménagement des réseaux, des rues, des stationnements et des espaces publics existants
- Création de nouvelles voiries et de nouveaux espaces publics (place centrale)
- Nouveaux équipements publics (pôle petite enfance et équipement central avec médiathèque, pôle jeunesse, pôle solidarité et salle conviviale)
- Réaménagement du préau de l'école Delaune et du pôle Jeunesse Prévert
- Nouveau pôle commercial le long de l'avenue Général De Gaulle

### Qu'est-ce qu'une Z.A.C ?

C'est une Zone d'Aménagement Concertée, c'est-à-dire une procédure administrative d'aménagement. Dans le cadre du projet du Village 2, il est obligatoire pour la Ville de créer une Z.A.C. car les démolitions et les reconstructions dans le sud du quartier vont nécessiter de nombreux redécoupages de terrain. C'est pourquoi la Z.A.C. ne concerne que le sud du quartier.

Cette procédure se déroulera en trois temps : la concertation (lancée depuis juillet 2007 et qui sera terminée en octobre 2008), la création de la Z.A.C. et la réalisation.

### L'alimentation en gaz des cuisinières va-t-elle être supprimée ?

À l'issue du changement du mode de chauffage dans les logements, le maintien du réseau de gaz ne servirait plus qu'à alimenter les cuisinières. Après une étude comparative\*, la consommation des cuisinières alimentées par le réseau de gaz s'avère plus coûteuse, puisqu'elle suppose que le locataire continue de payer un abonnement gaz. Dans le cadre des discussions entre les représentants des locataires et la SDH, il a donc été décidé de supprimer l'alimentation des bâtiments en gaz. Toutefois, les locataires qui le souhaitent pourront utiliser des bouteilles de gaz, en respectant les consignes de sécurité.

\* Étude réalisée par un bureau d'étude thermique – sur la base des tarifs en janvier 2008

### ZOOM SUR...

## (Re)-découvrir son village

"Je ne connaissais pas Échirolles sous cet angle-là" ont été les mots des habitants qui ont participé à une visite de lieux pourtant connus, mais redécouverts en ce mardi 29 juillet, par une belle journée ensoleillée. L'itinéraire a commencé sur la placette commerciale du Village 2 par une explication sur la construction du quartier dans les années 60, par Carole Simard, adjointe au logement. Le petit groupe s'est ensuite déplacé vers le Vieux Village d'Échirolles... qui était, jusqu'à l'endiguement du Drac, recouvert par les eaux ! En témoignent les galets qui ont servi à la construction des maisons du Vieux Village, et que l'on voit tout le long du



parcours de santé de la Frange Verte. Daniel Besson, directeur du SIPAVAG et conseiller municipal, a expliqué que le parc Robert Buisson abritait autrefois une carrière, et que pour la remblayer, on a utilisé les gravats liés à la démolition des Tritons, à

Pont-de-Claix, dans les années 80. Cette journée placée sous le signe de la convivialité, notamment lors du pique-nique, a été l'occasion pour les habitants du Village 2 d'échanger sur la richesse de l'histoire de leur(s) village(s)... en attendant que le Village 2 écrive à nouveau son histoire avec la rénovation urbaine !

### point de vue



**Marie-José  
Nouhailhas**

Habitante du Village 2

"Le projet de renouvellement urbain du quartier tel qu'il est présenté aujourd'hui, va, selon moi, permettre de l'ouvrir sur les autres secteurs de la ville, de lui donner une meilleure visibilité, de le valoriser... J'ai des amis qui, aujourd'hui encore, me rendent visite et ne savent même pas où se trouve le quartier alors qu'ils sont sur le quai du tram ! Cela ne sert à rien d'être renfermé sur soi-même, il faut que le quartier ait des contacts avec l'extérieur. La création d'une bibliothèque va en ce sens. Cela va permettre de le valoriser, de créer une zone d'attraction, de faire venir des gens de l'extérieur... Puis les habitants, les personnes âgées et les enfants notamment, pourront s'y rendre plus facilement, plutôt que de devoir aller à la Ponatière ou à Neruda. Idem pour les commerces, car il n'y a pas grand chose actuellement. J'espère que ces équipements, comme l'arrivée de nouveaux habitants, vont permettre de régénérer le Village 2 et d'insuffler de nouveaux projets."

### point de vue



**Bernard Jay  
Allemand**

Architecte-urbaniste  
conseil chargé du projet

"Pour nous, cette signature est l'aboutissement de plusieurs années d'études, de travail, d'argumentations, d'allers retours avec les habitants, le groupe de pilotage, les élus. C'est le succès d'un processus qui s'appuie sur un projet global et un dessein que nous avons porté à partir de principes nourris par la concertation habitante, les validations du groupe de pilotage, les contraintes techniques des techniciens de la Ville. C'est une grande satisfaction. Dès le début, nous avons mis l'accent sur l'intérêt de la localisation du quartier dans l'agglomération —proche de la Frange verte et du tram—, ainsi que sur la qualité des espaces verts. Nous avons proposé de l'ouvrir sur l'avenue Général de Gaulle, avec une place où se trouveront les commerces, l'équipement central, le stationnement. Des constructions de nouveaux bâtiments en façade de l'avenue et la liaison des rues entre-elles sont aussi prévues. Le quartier s'organisera autour d'un espace vert revalorisé, comme une coulée verte fédérant les équipements pour les enfants, les personnes âgées, les équipements sportifs. Au centre un chemin piéton traversera le quartier et reliera le sud du quartier (vers Pont-de-Claix) au nord (vers le Vieux Village). Nous avons aussi mis l'accent sur le développement durable avec, par exemple, la végétalisation des espaces et des coeurs d'îlots pour agir sur le climat et réduire les surchauffes d'été, ou encore le traitement des eaux pluviales pour réduire les réseaux, leurs coûts et participer au rafraîchissement des espaces verts. Cette signature marque l'aboutissement des études préalables, mais aussi le début d'un grand chantier et la poursuite du travail avec les habitants. Et j'espère que nous aurons l'occasion de faire encore quelques visites comme à Vaulx-en-Velin ou à Reims pour travailler le plus possible à leur écoute."



## Le coup d'envoi officiel

40 pages à parapher, 82 millions d'euros pour le projet (dont 76 dans le cadre de la convention), 12 signataires différents... voilà pour les chiffres symboliques de cette signature de la Convention de renouvellement urbain qui s'est déroulée, au cœur du Village 2, le 3 septembre dernier. Mais, bien au-delà des chiffres, cette réception marquait surtout le coup d'envoi officiel d'un projet essentiel pour le quartier.



Il régnait comme une certaine émotion, palpable notamment dans les propos de Jean-Pierre Painblanc, président de l'association des habitants, qui a parlé "d'un grand jour", "d'une date gravée dans notre mémoire". "Un point me semble essentiel : notre investissement à tous dans le projet" a-t-il souligné, ajoutant : "Cela montre que les habitants savent se mobiliser massivement pour faire entendre leur voix, qu'ils sont fiers de leur quartier". Auparavant, Renzo Sulli, le maire, avait parlé "d'un grand soulagement pour les habitants qui attendent ce moment depuis si longtemps", rappelant ensuite la chronologie de ce projet "élaboré en partenariat avec les habitants entre 2004 et 2005".

Tout en indiquant qu'un projet de cette ampleur nécessitait du temps (un temps pendant lequel le projet a pu s'affiner), le maire en profitait "pour plaider à nouveau pour une simplification encore accrue des procédures administratives afin de mieux faire coïncider le temps

du projet et celui des habitants". S'adressant au représentant de l'ANRU, il souligne que ce projet "est sans doute le seul en France qui a fait l'objet d'une lettre collective signée par 613 habitants, à l'initiative de l'association de quartier et de la SDH". Le directeur adjoint de l'ANRU, Pascal Martin-Gousset a d'ailleurs "salué un projet exemplaire en terme de concertation, la pétition étant symptomatique d'un bon état d'esprit". À la tribune, plusieurs intervenants se sont succédé avant la séance des signatures : André Indigo (SDH) insistant sur "l'enjeu essentiel du relogement des ménages" et sur la dimension "durable" du projet, avec le passage au chauffage collectif urbain (sans augmentation des loyers liée aux travaux de réhabilitation programmés), José Arias (Conseil général de l'Isère) liant "le quotidien dans les quartiers à un développement plus global", Marie-Odile Novelli (Région Rhône-Alpes) se félicitant du "travail de qualité sur ce territoire", notant qu'ici, "la salle est pleine".

Toutes les interventions sans exception ont salué l'investissement humain, citoyen dans ce projet à travers le rôle joué par les habitants. D'investissement financier, il fut bien sûr, également,

largement question : le projet représente un programme global de plus de 82 millions d'euros, avec 211 logements qui seront démolis (85 familles déjà relogées), 642 logements réhabilités. Les premiers coups de pioche commenceront sous peu avec la construction d'un premier immeuble de 21 logements locatifs,

le "Quadrille". Mais, surtout, ce vaste projet va entrer en phase opérationnelle avec la requalification des espaces publics, des voiries, l'ouverture sur le centre-ville, l'amélioration des équipements publics existants, la création d'un nouvel équipement petite enfance, la Maison des parents, un centre de loisirs, un pôle bibliothèque/

médiathèque, un nouveau "centre commercial" plus visible, ouvert sur les voies de communication et de transports. "Ce projet de renouvellement urbain doit constituer un puissant levier pour la qualité de vie des habitants et pour la cohésion sociale de ce secteur", devait d'ailleurs souligner le représentant du préfet dans son intervention.

Du pain sur la planche donc en vue d'un vaste et beau projet !

**"Une date gravée dans nos mémoires..."**



**642**

C'est le nombre de logements qui seront réhabilités au Village 2.



De gauche à droite, Fabien GUILLOT, responsable de l'agence grenobloise de SCIC Habitat Rhône-Alpes, Joël DESBIOLLES, directeur d'Isère Habitat, Dominique GAILLARD, directeur général de l'OPAC 38, André INDIGO, directeur général de la SDH, Alain WEBER, directeur régional de la Caisse des Dépôts et Consignations, Pascal MARTIN-GOUSSET, directeur général adjoint de l'ANRU, Renzo SULLI, maire d'Échirolles, Michel CRECHET, sous-préfet de l'Isère, Marie-Odile NOVELLI, vice présidente du Conseil régional Rhône-Alpes et José ARIAS, vice président du Conseil général de l'Isère, ont paraphé la Convention de rénovation du Village 2.



En préambule à la signature, une déambulation à travers le quartier, ponctuée de rencontres avec des habitants, était organisée.



## Actualités du projet

**Été 2008** : Début des travaux du réseau de chauffage urbain.

**Été 2008** : La CNL, missionnée par la SDH, commence à réaliser des enquêtes de satisfaction post-relogement (6 mois après le déménagement des familles).

**Octobre 2008** : Démarrage prévisionnel des travaux d'amélioration des 8 logements de l'école Delaune.

**Novembre 2008** : Démarrage prévisionnel de la construction sur site de l'îlot Quadrille (21 logements).

Pendant toute la durée des travaux, nous vous informons en continu.



André Indigo, directeur général de la SDH, est revenu sur l'importance du partenariat avec les habitants pour élaborer et porter le projet de renouvellement urbain du Village 2.



Les habitants du Village 2 étaient venus nombreux assister à la signature du projet pour lequel ils se sont largement investis.



Pascal Martin-Gousset, directeur général adjoint de l'ANRU, était présent à Échirolles pour la signature de la 280<sup>e</sup> convention de renouvellement urbain en France.



Les intervenants se sont succédé au micro pour dire leur plaisir de voir le projet aboutir, ici Anasse Boualali, président de l'association Vie et partage.

## La réunion se poursuit dans une ambiance conviviale...



Habitants, élus et professionnels ont partagé le verre de l'amitié pour clore cette soirée sur une bonne note... musicale, avec Malcolm Potter et ses musiciens !



Rentrée des classes, sorties et camps organisés par le centre de loisirs et le Pôle Jeunesse Jacques Prévert... **retour en images sur la riche actualité du Village 2 !**



Rentrée des classes studieuse et joyeuse à l'école élémentaire Delaune.

Animation en plein air et sortie à la grotte de Choranche pour les enfants du centre de loisirs Jacques Prévert.



Séjour à la Grande-Motte en juillet avec le Pôle Jeunesse Prévert : les jeunes en route vers l'activité "bouée tractée".



La réunion publique de concertation à propos de la Z.A.C Village 2 s'est tenue au restaurant scolaire Paul Langevin en présence de Bernard Jay, urbaniste et architecte chargé du projet de renouvellement urbain et Emmanuel Chumiatcher, adjoint à l'aménagement urbain.



## Photo mystère...

Vous êtes invités à découvrir le Village 2 sous un angle inhabituel...

Où cette photo a-t-elle été prise ?

La réponse dans le prochain numéro !

La photo mystère du précédent numéro : un morceau de plaque de la rue Denis Papin



## La parole est à vous !

Vous avez une remarque, une proposition pour le journal ? Vous souhaitez diffuser une information qui concerne le quartier...

Prenez contact avec la Maison de la solidarité et des initiatives citoyennes (MSIC) :

Tél : 04 76 23 46 90, placette commerciale du Village 2

## Agenda

**Samedi 4 octobre** Fête de quartier, parc Galilée, de 14h à 18h

**Mercredi 22 octobre** Présentation de la maquette imaginaire du Village 2 et du film réalisé par les enfants du Centre de loisirs Jacques Prévert et les personnes âgées du Club du Village 2, à l'Hôtel de Ville

EN RUE Village 2 n°2 • octobre 2008 • Trimestriel d'information édité par la Ville d'Échirolles en lien avec la SDH • Directeur de publication : Renzo Sulli • 2 000 exemplaires • Graphisme : [www.elodiaguivarch.com](http://www.elodiaguivarch.com) • Rédacteurs : Lionel Jacquart, Hélène Joseph, Philippe Fracchiolla, Cécile Ray, Servanne Commiot, Bruno Cohen-Bacrie • Crédits Photos : Valérie Gaillard ; Ville d'Échirolles • Impression sur papier recyclé : Imprimerie des Eaux-Claires

Avec le soutien de :



RhôneAlpes

